

Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA)

A. Analyse de la situation, y compris de nouveaux développements

Situation en Syrie

Alors que le conflit en République arabe syrienne est entré dans sa huitième année, plus de 6,6 millions de Syriens sont toujours déplacés à l'intérieur de leur propre pays. En août 2018, plus de 5,6 millions de réfugiés syriens étaient enregistrés en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie. Malgré cette générosité, les pays d'accueil, qui sont aux prises avec des pressions démographiques, économiques, politiques, sociales et de sécurité croissantes, ont de plus en plus recours à des mesures plus strictes de gestion des frontières. Ce durcissement a eu des répercussions importantes sur la possibilité pour des milliers de personnes vulnérables de se mettre en sécurité.

Au cours des six premiers mois de 2018, quelque 16 000 réfugiés syriens sont spontanément rentrés en République arabe syrienne, tandis que 750 000 déplacés internes ont regagné leur lieu d'origine d'après le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). En 2017, près de 51 000 réfugiés syriens ont été rapatriés et un nombre légèrement plus élevé de déplacés internes (764 000) sont retournés dans leur lieu d'origine.

En tant qu'organisation chef de file pour les groupes sectoriels mondiaux des abris, des articles non alimentaires et de la protection, le HCR a étendu ses opérations en République arabe syrienne, touchant près de 900 000 personnes relevant de sa compétence par ses activités de protection de janvier à juin 2018. Au cours de la même période, l'Organisation a distribué des articles de première nécessité à plus de 850 000 personnes et a fourni un abri à 44 500 personnes. Le HCR a également dirigé une réponse d'urgence destinée à répondre aux besoins d'un grand nombre de déplacés internes, notamment dans la Ghouta orientale, à Afrin et dans la région du sud-ouest de la République arabe syrienne.

En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le HCR a continué de diriger le Plan régional réfugiés et résilience (3RP) en réponse à la crise syrienne, coordonnant le travail de plus de 270 partenaires dans les cinq principaux pays qui accueillent des réfugiés syriens.

Situation en Iraq

Le nombre de déplacés internes en Iraq a progressivement diminué depuis 2014, avec environ 1,9 million de personnes actuellement déplacées. Le nombre de déplacés internes qui ont regagné leur lieu d'origine a grimpé à 3,9 millions, selon la matrice de suivi du déplacement de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En dépit de cette tendance, de nombreux déplacés internes se trouvent toujours dans une situation de déplacement prolongée ou ont été déplacés pour la deuxième ou la troisième fois, comme pour les personnes qui ont tenté sans succès de regagner leur région d'origine et sont retournées dans les camps. La précarité des conditions de vie dans les régions de retour, l'insécurité permanente, l'absence

d'abris, de services et de moyens d'existence et les risques liés aux engins explosifs ont continué à provoquer des déplacements.

Des cas de déplacement ont aussi été enregistrés à cause de menaces liées à l'affiliation supposée à des insurgés et aux tensions intercommunautaires à la suite du référendum organisé dans la région du Kurdistan en Iraq en septembre 2017. Les expulsions, l'interdiction du retour et le recrutement forcé dans des groupes armés dans les régions de retour ont limité les possibilités pour les déplacés internes de vivre en dehors de la protection relative des camps. Le HCR a continué à plaider pour l'accès des déplacés internes à des documents civils et à aider les autorités dans ce domaine. Le fait d'assurer la protection des déplacés et autres populations touchées, y compris par des retours dans la sécurité et durables, est également resté une composante essentielle des efforts plus larges de redressement et de stabilisation en Iraq.

Le HCR codirige, avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le groupe de travail sur les solutions durables pour les déplacés internes dans le contexte des programmes de redressement et de résilience pour l'Iraq. Plus de 269 000 réfugiés iraqiens sont enregistrés auprès du HCR dans des pays voisins, et 12 500 personnes supplémentaires vivent dans des camps sans aucune forme d'enregistrement dans le Gouvernorat d'Al-Hassakeh, en République arabe syrienne.

Afrique du Nord

En Libye, le HCR a renforcé sa présence avec le retour des fonctionnaires internationaux à Tripoli à la suite de la levée du statut d'évacuation début 2018. L'Organisation est intervenue face à la dégradation des conditions humanitaires due à la forte augmentation du recours à la détention et a fourni une assistance aux déplacés internes et aux déplacés de retour.

Malgré des conditions de sécurité instables, 372 000 déplacés internes sont rentrés chez eux en Libye et le HCR plaide en faveur du retour volontaire, dans la sécurité et la dignité, des 192 000 personnes toujours déplacées à l'intérieur.

Avec l'accroissement du nombre de débarquements en Libye, les centres de détention sont désormais surpeuplés et les conditions à l'intérieur de ces centres se sont détériorées. Depuis novembre 2017, le HCR a évacué quelque 1 860 réfugiés des centres de détention en Libye (1 536 vers le nouveau mécanisme de transit d'urgence au Niger, 310 en Italie et 10 en Roumanie). Pour proposer des alternatives à la détention et accélérer la mise en place de solutions durables dans des pays tiers, le HCR a également mis en place un dispositif de regroupement et de départ à Tripoli.

Au cours des trois derniers mois, plus de 1 500 réfugiés et migrants sont restés bloqués plusieurs jours sur des bateaux de secours en Mer méditerranée. Cette situation a abouti aux discussions actuellement en cours dans les États côtiers sur le débarquement et la relocalisation des réfugiés et des migrants.

En Algérie, le HCR a continué à fournir une protection ainsi qu'une assistance et des services élémentaires aux réfugiés sahraouis dans les cinq camps près de Tindouf, malgré de graves pénuries de financement. Le Maroc est resté un pays de destination pour les migrants et les réfugiés et prend des mesures pour étendre les services sociaux aux réfugiés. Le HCR travaille également avec les autorités marocaines à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système d'asile national. En Tunisie, le HCR a continué à plaider pour l'instauration d'un système d'asile national et a aidé les autorités à étendre l'accès des réfugiés aux services publics et aux moyens d'existence.

Au 31 juillet 2018, le HCR avait enregistré quelque 233 000 réfugiés et demandeurs d'asile de 58 nationalités en Égypte. Plus de la moitié sont des ressortissants de la République arabe syrienne. Les réfugiés et les demandeurs d'asile en Égypte sont restés vulnérables et le HCR fournit un soutien aux plus vulnérables sous la forme d'une assistance inconditionnelle en espèces à des fins multiples. En Mauritanie,

L'Organisation a créé une unité de terrain à Nouadhibou en avril 2018 pour mener une opération d'établissement de profils destinée à identifier les vulnérabilités des personnes se trouvant dans des situations mixtes. En outre, 57 000 réfugiés maliens ont été assistés dans le camp de Mbera et le HCR a effectué une opération d'établissement de profils des ménages se trouvant dans le camp, ainsi qu'une étude de marché.

Yémen

La crise humanitaire au Yémen s'est détériorée en 2018, plus de 22,2 millions de personnes ayant désormais besoin d'une assistance, soit une hausse de 1,5 million de personnes par rapport à l'année précédente. L'aggravation de la situation économique, sociale, politique et de sécurité du Yémen a eu de très graves répercussions sur les civils, avec la menace de la famine et le risque de nouvelles épidémies de choléra et de diphtérie.

Le rythme des frappes aériennes et des affrontements armés s'est intensifié, faisant de nombreuses victimes civiles et déclenchant le déplacement de plus de 2 millions de personnes depuis le début du conflit en 2015. Le déplacement s'est aussi intensifié depuis le début de l'offensive contre Hudaydah en juin 2018, quelque 50 800 familles ayant fui leur foyer.

Le nombre de personnes qui ont recours à des mécanismes d'adaptation négatifs n'ayant jamais été aussi élevé, le HCR et ses partenaires ont assisté à une forte augmentation des besoins de protection. L'Organisation a étendu son suivi de la protection et ses actions de sensibilisation dans tout le Yémen afin d'assurer l'apport d'une assistance ciblée aux déplacés internes vulnérables. Malgré un accès humanitaire limité, le HCR a assisté au total 521 000 déplacés internes dans tout le pays, dont 84 000 ont été déplacés par l'offensive contre Hudaydah. Des articles de secours essentiels, des nécessaires pour construire des abris d'urgence, des services de protection et des interventions en espèces ont été fournis.

Le Yémen abritait plus de 279 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires de Somalie. L'espace d'asile dans le pays a été compromis par le nombre croissant d'arrestations arbitraires, le recours à la détention et les restrictions à la liberté de circulation. En 2018, le HCR a assisté les plus vulnérables, offrant également des services juridiques, l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié, une assistance en espèces, l'accès à l'éducation et à la santé, et un suivi des établissements de détention. Avec la nouvelle dégradation des conditions, le HCR, en collaboration avec les autorités somaliennes et yéménites et l'OIM, a poursuivi le programme de retours spontanés assistés pour aider les réfugiés somaliens qui souhaitaient rentrer en Somalie.

Mouvements mixtes et secondaires

En 2018, les réfugiés et les migrants ont continué à être confrontés à des niveaux de risque élevés au cours de leur voyage depuis le Moyen-Orient ou l'Afrique vers l'Europe. Le HCR s'est employé, avec les gouvernements et d'autres partenaires, à ce qu'ils puissent être en sécurité et à protéger les personnes relevant de sa compétence contre le refoulement. Des solutions ont également été recherchées dans le contexte des cadres de gestion de la migration.

Plus de 1 640 personnes auraient perdu la vie ou ont été portées disparues en Méditerranée au cours de l'année 2018. Un nombre inconnu de personnes sont mortes en route lors de traversées en Afrique du Nord, y compris dans le désert du Sahara. Le durcissement des contrôles aux frontières dans la région a aussi augmenté le risque de violations des droits de l'homme.

La situation en Méditerranée centrale a rapidement changé à cause du rôle que jouent les autorités libyennes en mer. Mi-septembre 2018, elles avaient intercepté ou sauvé quelque 13 500 réfugiés et migrants depuis le début de l'année, soit une hausse de plus de 40 % par rapport à la même période de l'année précédente. Bien que moins de personnes entreprennent le voyage périlleux en mer depuis la Libye, il

apparaît qu'un nombre plus important ont péri en mer. Ce phénomène a été attribué à l'activité restreinte des navires travaillant avec des organisations non gouvernementales et à la capacité limitée de détecter et de sauver des bateaux en détresse.

Les réfugiés et les migrants qui traversent la Libye courent aussi des risques, en particulier lorsqu'ils sont arrêtés et détenus par les autorités libyennes, ou exposés à des réseaux criminels. Le HCR a fait sortir des réfugiés des centres de détention en Libye, dans le but de fournir des solutions durables aux personnes vulnérables relevant de sa compétence. L'Organisation promeut actuellement des alternatives à la détention et plaide pour la libération des réfugiés et des demandeurs d'asile.

L'itinéraire de la Méditerranée occidentale a connu des changements importants cette année. Entre janvier et juillet 2018, près de 24 000 personnes ont gagné l'Espagne depuis l'Algérie et le Maroc, soit une hausse marquée par rapport à la même période de l'année précédente (8 700 personnes).

Malgré le conflit en cours au Yémen, l'année 2017 a vu quelque 100 000 nouvelles arrivées dans le pays depuis la Corne de l'Afrique, dont 10 % selon les estimations étaient en quête de la protection internationale. Ces personnes ont continué à risquer leur vie lors de voyages dangereux en mer et ont souvent été arrêtées, placées en détention et expulsées après leur arrivée.

B. Progrès et défis dans la réalisation des priorités stratégiques globales

Créer un environnement de protection favorable

Les approches communautaires ont continué à renforcer les possibilités d'apport d'une protection dans la région. En 2018, la majorité des personnes déplacées vivait en milieu urbain, et des activités de sensibilisation et de mobilisation ont été élaborées en tenant compte de l'âge, du genre et de la diversité. Plus de 3 600 volontaires de la communauté ont facilité l'accès à l'information et quelque 380 centres communautaires ont fourni des services. Bien qu'ils aient accès à l'éducation, les enfants et les jeunes déplacés se sont heurtés à des difficultés économiques et à des problèmes de langue dans des systèmes éducatifs saturés. Pour atténuer ce problème, le HCR, ses partenaires et les communautés ont aidé les familles en mettant en place divers programmes dans la région.

Des efforts importants ont été déployés pour prévenir et résoudre les cas d'apatridie parmi les enfants réfugiés. En février 2018, la Ligue des États arabes et le HCR ont organisé une conférence ministérielle au cours de laquelle la Déclaration arabe relative à l'appartenance et à l'identité juridique a été adoptée¹. Cette déclaration invoque une législation qui sauvegarde le droit des enfants de jouir d'une identité juridique, y compris en promouvant des lois qui permettent aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants. À travers l'initiative « *no lost generation* », le HCR a également codirigé des tables rondes régionales sur l'octroi de documents civils et la protection de l'enfant à Beyrouth en janvier 2018, suivie par une autre table ronde en mai 2018 sur la prévention et l'intervention en matière de violence de genre contre les filles et les garçons.

Le HCR a commencé à étendre son programme d'identification numérique des réfugiés, y compris pour renforcer l'éducation, les services bancaires et autres activités économiques. Dans certains pays, dont l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Mauritanie, la Tunisie et la Turquie, l'identification biométrique a permis aux réfugiés de retirer de l'argent dans les distributeurs, de confirmer leur identité dans les aéroports avant de partir pour la réinstallation et d'avoir accès à des services de téléphonie mobile.

¹ Disponible [en anglais] à www.refworld.org/docid/5a9ffbd04.html.

Assurer la protection contre la violence et l'exploitation

Le HCR a continué à faire une priorité de la prévention et de l'intervention en matière de violence sexuelle et de genre (SGBV). Dans le cadre d'un plan d'action de trois ans visant à intégrer la prévention, l'atténuation et l'intervention en matière de SGBV dans tous les aspects de son travail, le HCR a organisé un atelier régional pour les opérations du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) et l'opération en République arabe syrienne, dans lequel les participants ont conçu des plans d'action nationaux. Plusieurs opérations, en Égypte, en Jordanie et en Turquie, ont ensuite reçu des financements par l'intermédiaire de l'initiative « *Safe from the Start* » pour mettre en œuvre des projets multisectoriels aidant à intégrer systématiquement la prévention et l'intervention en matière de violence sexuelle et de genre dans les programmes portant sur les innovations et les moyens d'existence. Des interventions en espèces étaient également en place dans plusieurs opérations de la région pour renforcer les résultats en matière de protection, notamment en identifiant et en luttant contre certains des mécanismes d'adaptation des survivants de la SGBV, et en renforçant leur autonomie et leur résilience. En outre, le marqueur de genre du Comité permanent interorganisations a facilité l'intégration des mesures d'égalité entre les sexes dans la programmation 2018-2019 des opérations du Plan régional pour les réfugiés et la résilience.

Des initiatives visant à renforcer la sensibilisation à l'exploitation et aux abus sexuels et la protection contre cette pratique au sein du personnel du HCR ont également été mises en œuvre dans toute la région. L'Organisation a veillé à ce qu'une formation en ligne obligatoire soit suivie par le personnel, et des sessions sur ce thème ont été intégrées à la formation annuelle sur le code de conduite. Le personnel des partenaires a également reçu une formation sur le sujet, y compris en Iraq, en Israël, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en République arabe syrienne.

Parvenir à des solutions durables

Le HCR a continué à chercher des solutions durables, y compris par la réinstallation et les voies complémentaires, pour les plus vulnérables dans la région. Mi-2018, les opérations dans la région et en Turquie avaient présenté 19 700 réfugiés pour la réinstallation, soit une diminution par rapport aux 29 000 dossiers soumis au cours de la même période en 2017. Cette tendance à la baisse est due à une chute du nombre de places de réinstallation à l'échelle mondiale. En Libye, le HCR a étudié le cas de 10 000 réfugiés ayant besoin d'être réinstallés, soit environ 6 500 réfugiés se trouvant en détention.

Concernant le retour des réfugiés syriens, le HCR a continué à suivre la situation car les conditions n'étaient pas encore favorables aux rapatriements facilités. Un nombre limité de réfugiés sont néanmoins rentrés et le HCR s'est attaché à ce que les réfugiés puissent prendre leur décision en connaissance de cause et à ce qu'il y ait le moins d'obstacles possibles à un retour durable. L'Organisation a également continué à plaider pour la protection des Syriens ayant besoin de la protection internationale, et a effectué un suivi des intentions de retour et des perceptions du retour parmi les réfugiés syriens par des enquêtes téléphoniques en Égypte, en Iraq et en Jordanie et des entretiens en personne au Liban. Une étude conjointe sur « les déterminants du retour et du déplacement » a également été menée en partenariat avec la Banque mondiale afin d'éclairer les stratégies d'engagement futures en République arabe syrienne et d'appuyer les efforts de redressement et de reconstruction après le conflit.

Mobiliser des appuis par des partenariats stratégiques

Le HCR a continué à faire une priorité de l'adoption d'une approche inclusive des crises de réfugiés régionales pour les partenariats stratégiques dans la région. À cause du conflit et des déplacements en cours, des besoins humanitaires persistants, des problèmes de développement croissants et des perspectives limitées de solutions durables, le HCR a l'intention de continuer à renforcer les capacités locales et nationales des organisations de la société qui soutiennent les réfugiés et les

communautés d'accueil. En 2018, le Réseau de la société civile de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour le déplacement a continué à offrir une plate-forme unique pour la mobilisation transrégionale, l'échange de savoirs, le plaidoyer commun et la mise en œuvre coordonnée. Les parties prenantes mettront l'accent sur l'évolution et la croissance du réseau l'année prochaine, afin de maximiser son impact sur les programmes de protection et d'assistance.

Une plate-forme visant à créer le premier journal en langue arabe consacré aux questions relatives aux réfugiés est en train d'être mise en place avec les partenaires des milieux universitaires, qui ont participé aux discussions sur le Cadre d'action global pour les réfugiés et le Pacte mondial sur les réfugiés. En outre, le premier mémorandum d'entente régional a été signé avec le Centre de recherche sur le Moyen-Orient de l'Université Columbia à Amman, afin de travailler étroitement avec les milieux universitaires pour l'élaboration des programmes.

L'engagement auprès du secteur privé se poursuivra également, avec un accent mis sur la philanthropie à caractère confessionnel et l'entrepreneuriat social dans la région visant à soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil.

C. Information financière

En octobre 2017, le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire a approuvé le budget de 2 168,10 millions de dollars E.-U. pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en 2018. Au 31 août 2018, le budget de la région avait augmenté à 2 481,5 millions de dollars E.-U. à cause des budgets supplémentaires pour la Méditerranée centrale, y compris la Libye et la situation en Syrie, où de nouveaux besoins sont apparus.

Dans la situation syrienne, si HCR n'estime pas que les conditions en République arabe syrienne sont propices au retour, un budget supplémentaire de 259,2 millions de dollars E.-U. a été prévu pour 2018, afin de répondre aux besoins des rapatriés, tout en préparant d'éventuels retours de réfugiés. Les actions menées ne doivent pas être interprétées comme des incitations au retour.

Fin août 2018, les contributions volontaires liées à une affectation spéciale pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord s'élevaient à 717,4 millions de dollars E.-U., soit environ 29 % des besoins de la région.